

## Restos du Cœur : l'association peut réutiliser la photo de Coluche



Il s'agit du très célèbre cliché, en noir et blanc, où l'humoriste est appuyé sur les coudes, les bras croisés avec un léger sourire aux lèvres.

Les Restos du Cœur peuvent pousser un grand ouf de soulagement. L'association va pouvoir à nouveau utiliser l'un de ses plus grands symboles : l'image de son fondateur, Coluche. En effet, suite à une assignation en justice, ils ne pouvaient plus afficher dans leurs centres la célèbre photo en noir et blanc de l'humoriste. Mais après négociations avec l'auteur du cliché, l'association a indiqué lundi avoir de nouveau l'autorisation de le faire. "*L'association des Restos du Cœur et Gaston Bergeret, auteur d'un célèbre portrait de Coluche, ont mis fin au litige les opposant à propos de l'usage de cette photographie*", a communiqué l'association.

Cette photo est l'une des plus connues de l'humoriste, fondateur des Restos du Cœur, mort en juin 1986 dans un accident de moto. Elle le montre appuyé sur les coudes, les bras croisés, un léger sourire aux lèvres. Mais Gaston Bergeret avait assigné l'association, lui demandant notamment de cesser d'exploiter cette image, qui ornait depuis leur création en 1985 les centres des Restos.

Le photographe estimait "*avoir subi des atteintes à ses droits du fait de certains usages inappropriés, et plus particulièrement quand le cliché original a été transformé par l'association des Restos du Cœur et ses partenaires*", explique le communiqué de l'association. Ces transformations concernaient par exemple "*des modifications de couleurs et des recadrages*", a-t-on précisé à l'association.

Dans le cadre de l'accord trouvé, Gaston Bergeret, qui demandait également un dédommagement financier pour l'utilisation antérieure de la photo, "*renonce à toute indemnisation pour le passé*", et "*ne remet pas en cause pour l'avenir son engagement initial de 1986, à savoir une utilisation gratuite de cette photographie par l'association et ses partenaires, dans le cadre des activités des Restos du Cœur*".